

un responsable du centre instructeur Ouest-Cotentin (h/f)

| Temps complet | à Martinvast | Catégorie A, 1^{er} grade d'attaché ; Catégorie B, cadre d'emplois des rédacteurs |
Candidature interne et externe

Poste accessible aux agents de même niveau relevant d'autres filières (intégration directe) et/ou lauréat d'examen ou de concours.

Date limite pour candidater : 17 septembre 2021

Compétente en matière d'aménagement de l'espace, la communauté d'agglomération le Cotentin, issue de la fusion de neuf communautés de communes et de deux communes nouvelles fait évoluer les documents d'urbanisme applicables sur son territoire en élaborant 7 Plans Locaux d'Urbanisme Infracommunautaires et en accompagnant la finalisation ou les modifications des documents en vigueur. La Communauté d'Agglomération permet aux communes volontaires, de disposer d'un service commun d'instruction des autorisations des droits des sols. Ce service est composé de deux centres instructeurs dont celui du Centre Ouest Cotentin. Celui-ci intervient auprès de 38 communes et, en 2020, il a traité 2400 actes correspondant à 1400 équivalents Permis de Construire. Ce centre instructeur comprend un responsable d'unité, 4 instructrices et une secrétaire qui traite également les DIA de son périmètre d'intervention.

MISSIONS

- . Supervision des études préalables et opérationnelles d'aménagement des projets de lotissement
- . Instruction des demandes d'autorisation de lotissement et de permis groupés
- . Instruction des autorisations d'urbanisme complexes
- . Elaboration et actualisation des données statistiques relatives aux autorisations
- . Rédaction des documents administratifs
- . Gestion du service
- . Conseil du public et les services et élus des communes membres du centre instructeur
- . Vérification et la visée les propositions de courriers et d'arrêtés
- . Intervention en amont des projets complexes

PROFIL RECHERCHÉ

| BAC +3 domaine urbanisme – connaissances juridiques – expérience dans le domaine de l'urbanisme |

- . Connaissance Droit de l'urbanisme, droit de l'environnement, droit des collectivités et de la propriété des personnes publiques, droit de l'expropriation
- . Connaissances et sensibilité aux principes de l'intégration paysagère et de la qualité architecturale d'un projet
- . Capacité à lire et analyser des documents d'urbanisme et des plans de projets
- . Savoir accueillir et conseiller les pétitionnaires
- . Capacité encadrement équipe
- . Qualités rédactionnelles et organisationnelle
- . Qualités relationnelles, pédagogie, travail en équipe, précision

RÉMUNÉRATION

- . Statutaire + régime indemnitaire
- . Avantages : l'Amicale du personnel, Cdas50, participation mutuelle

Des questions ?

Laurent KIES – Directeur du Pôle Proximité et Aménagements – 06.87.35.01.59

POUR CANDIDATER

Adressez votre CV et votre lettre de motivation à M. Le Président sous la référence SLP/2021/296

Date prévisionnelle des entretiens : **entre le 11 et 15 octobre 2021**

De préférence par mail à
recrutement@lecotentin.fr

Plus d'infos : www.lecotentin.fr

ou par courrier à

Direction Emploi et Compétences
Hôtel Atlantique - Boulevard Félix AMIOT - BP 60250
50102 CHERBOURG-EN-COTENTIN Cedex